

■ **O.C.D. SA en liquidation**, à Bex, en faillite (FOSC du 20.10.2003, p. 15). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 1052 du 03.02.2004
(02108660 / CH-550.1.020.587-8)